

Accueil > Actualités > [La Police des Chemins de Fer dispo...](#)

La Police des Chemins de Fer dispose désormais du premier GPS ferroviaire

Une app' innovante d'Infrabel pour faciliter les interventions urgentes sur le réseau

 11 JUIN 2026

Le 10 juin 2026 – La Police des Chemins de Fer de la Police Fédérale (SPC) et Infrabel ont mis en service une nouvelle application, **« Jotidien pour améliorer la sécurité sur le réseau ferroviaire, que ce soit via l'organisation d'actions de contrôle des comportements dangereux ou en cas de crise. La rapidité d'intervention s'avère déterminante. Pour les aider à localiser au plus vite le meilleur accès au lieu d'un incident, les services de la SPC peuvent désormais compter sur le tout premier « GPS ferroviaire ». Cette App' innovante facilitera les interventions urgentes, au bénéfice de la sécurité et de la ponctualité.**

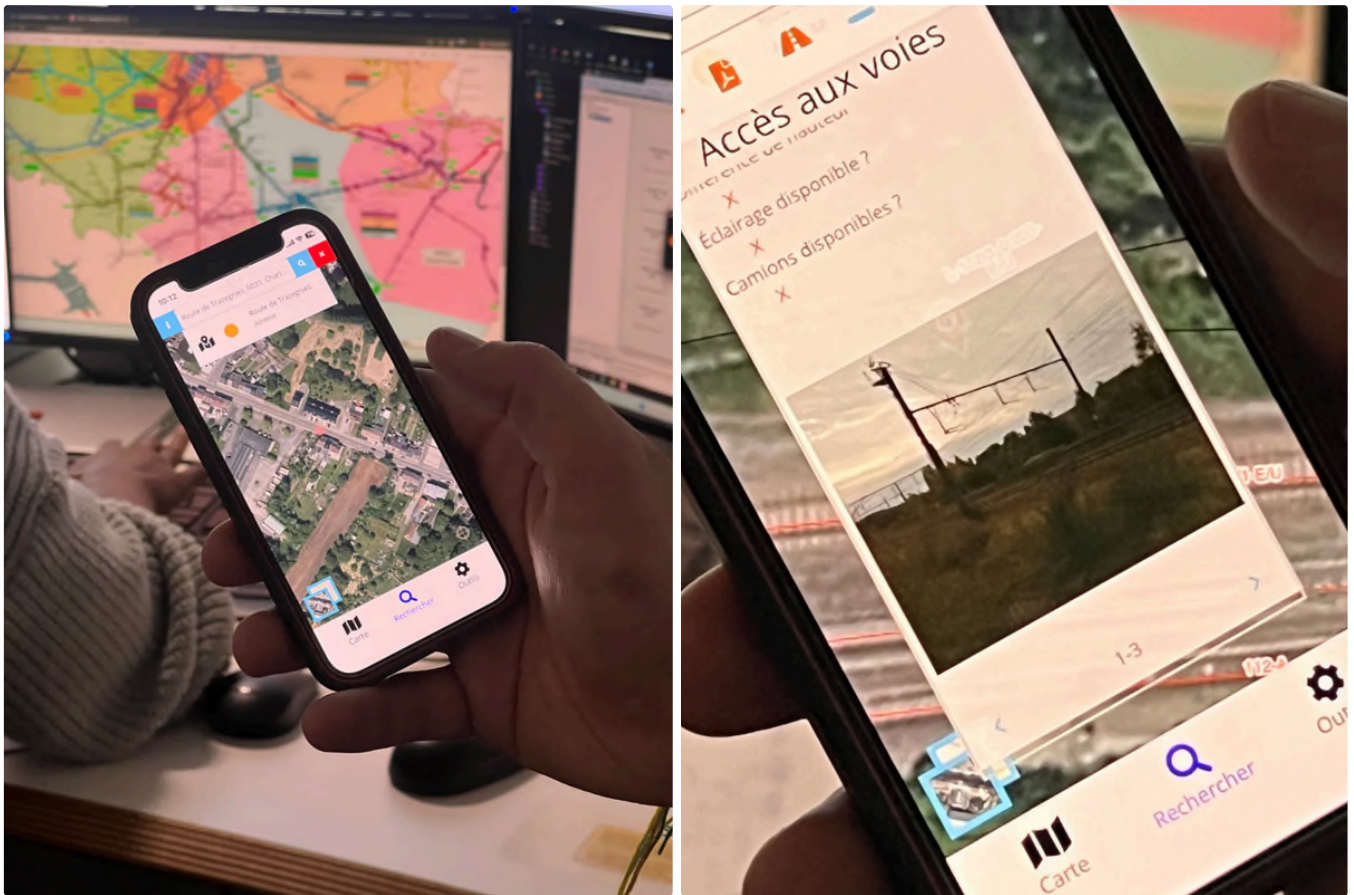
Un répertoire de 5360 points d'accès sur l'ensemble du réseau

L'incident se déroule en pleine heure de pointe à hauteur de la gare de Jette. Un conducteur de train vient de signaler la présence d'un individu ayant quitté les quais pour s'aventurer dans les voies en direction de Berchem-Sainte-Agathe. En raison du lieu et du moment de la journée, une telle imprudence pourrait s'avérer très pénalisante et imposer un ralentissement, voire une interruption totale, du trafic des trains. La Police des Chemins de fer (SPC) est alertée afin de dépêcher une équipe. Pour se rendre sur place, les agents vont devoir braver les embouteillages... mais aussi trouver un point d'accès adapté aux voies ferrées. Cette tâche se révèle complexe lorsque le maillage urbain est dense.

Depuis peu, ces policiers peuvent compter sur un nouvel allié : l'application « MapIN » d'Infrabel mise à leur disposition via leur téléphone portable. Concrètement, ils sont désormais en mesure de visualiser tous les accès au domaine ferroviaire et choisir celui qui est le plus adapté à leur intervention. Tout en basculant automatiquement vers une application de guidage (Waze ou Google Map), MapIN renseigne immédiatement l'adresse routière les menant au plus près des voies. L'accès est illustré à l'aide de photos et d'une fiche technique qui détaille les modalités pratiques (type d'accès, largeur/hauteur, clé nécessaire...). De quoi gagner un temps considérable dans le processus d'interpellation de l'intrus ou de sécurisation des lieux.

Benoît Gilson, CEO d'Infrabel : *« Nous mettons littéralement le rail sur la carte. Là où la Police des chemins de fer dispose de ses gyrophares bleus sur la route, elle dispose désormais sur le rail de MapIN : un premier "GPS ferroviaire" qui lui permet d'intervenir plus rapidement et de manière plus ciblée lors d'interventions urgentes sur le réseau. C'est une véritable valeur ajoutée pour la sécurité et la ponctualité du trafic ferroviaire. »*



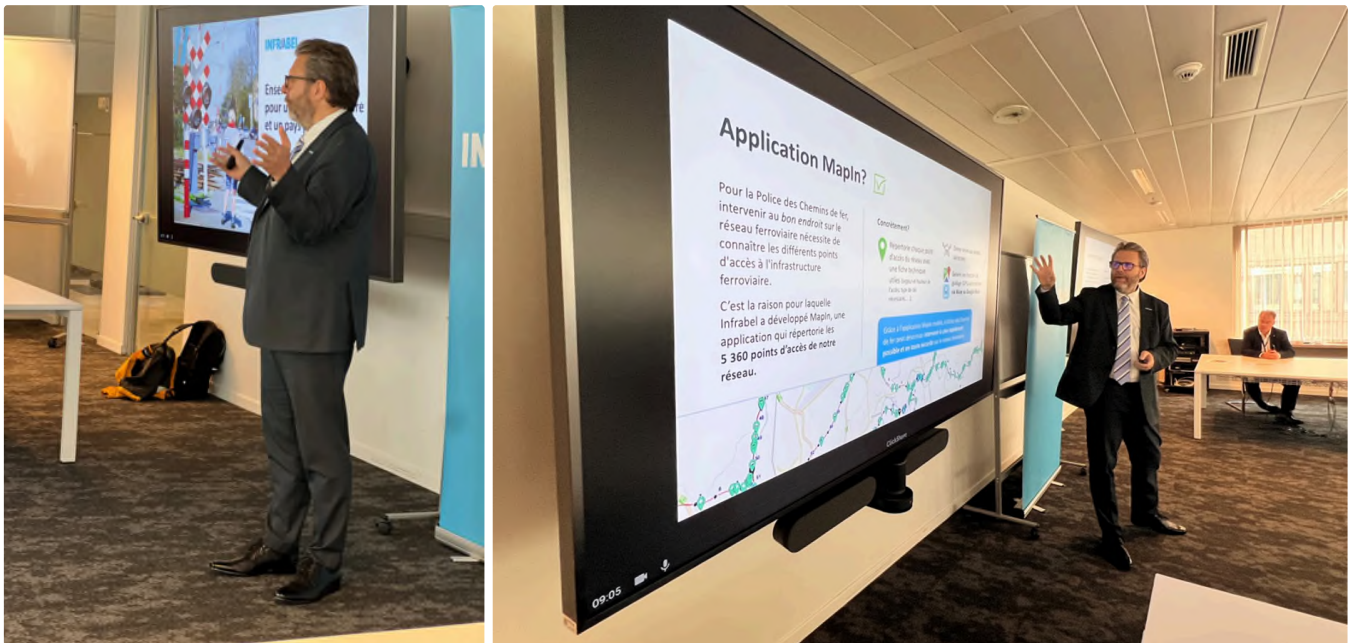


L'idée de cette application a germé il y a plusieurs années au sein des équipes d'Infrabel. Elle a été développée conjointement avec la Police des Chemins de Fer de la Police Fédérale. Son utilisation, qui exclut tout téléchargement par le grand-public, est ergonomique et répertorie 5360 points d'accès sur les 3600 kilomètres de ligne que compte le réseau ferroviaire belge. A terme, l'ambition est de mettre MapIN à disposition de l'ensemble des services de police mais aussi de tous les acteurs de la gestion de crise.

Collaboration renforcée

MapIN illustre à elle seule l'excellente collaboration entre le gestionnaire du réseau et la Police des Chemins de Fer de la Police Fédérale dans la gestion des crises et l'amélioration continue tant de la sécurité que de la ponctualité. Mais d'autres projets sont sur la table notamment en matière de partage d'images du « parc caméras » d'Infrabel. Les modalités pratiques et juridiques sont en cours de discussion pour, à terme, mettre à disposition des services de police les images des caméras ou des drones d'Infrabel, de plus en plus utilisés dans la gestion des incidents sur ou le long des voies.





Bernard Quintin, Ministre de l'Intérieur : « En permettant à la Police des chemins de fer de la Police fédérale d'utiliser l'application MapIN, une sorte de GPS ferroviaire, nos services d'intervention ont un accès plus rapide et plus ciblé à des informations cruciales sur le terrain. Ils peuvent ainsi intervenir plus efficacement sur et autour des voies ferrées. Par ailleurs, on examine comment la Police des chemins de fer pourrait, à l'avenir, également avoir accès aux caméras d'Infrabel. Il s'agit d'une étape importante : les images de caméra disponibles doivent pouvoir être exploitées au maximum dans la lutte contre les nuisances, l'agression et la criminalité, dans l'intérêt de la sécurité des voyageurs et du personnel ferroviaire. »



Chaque jour, 4h30 de retards liés aux intrusions

L'an dernier Infrabel a enregistré 583 signalements d'intrusions « sur » ou « aux abords » des voies. De tels comportements forcent des centaines de trains à marquer un arrêt d'urgence ou à rouler au pas, le temps de s'assurer que les intrus ont été interpellés ou ne sont plus exposés au danger. A la clé, en 2025, pas moins de 4h30 de retard enregistrées quotidiennement. Même si une tendance structurelle à la baisse est observée ces dernières années, les intrusions restent un problème majeur.

Jean-Luc Crucke - Ministre fédéral de la Mobilité : *"La sécurité de notre réseau ferroviaire repose aujourd'hui aussi sur notre capacité à mobiliser les meilleures technologies au service de l'intérêt général. Avec MapIN, l'accès partagé aux images de vidéoprotection et le développement de solutions innovantes comme les drones, nous démontrons avec Infrabel notre volonté de renforcer la prévention, d'accélérer les interventions et d'améliorer la gestion des incidents tout en veillant à ce que chaque évolution technologique s'inscrive dans un cadre réglementaire rigoureux et proportionné. Ces outils contribuent ainsi à protéger les voyageurs, le personnel ferroviaire et les infrastructures critiques tout en limitant l'impact des incidents sur la circulation des trains et les perturbations sur la ponctualité".*

Pénétrer sur le réseau ferroviaire nuit à la ponctualité et présente un péril mortel. En 2025, 9 personnes sont décédées et 3 autres ont été grièvement blessées en raison d'une telle imprudence. La moitié des signalements concerne des intrusions dans les voies en gare. Et 43 % du nombre total d'intrusions dans les voies ont lieu en fin d'après-midi, avec un pic à l'heure de pointe, entre 17h et 19h. Les mercredis et vendredis sont particulièrement critiques. Les études montrent que ces intrusions sont principalement motivées par le fait de vouloir prendre un raccourci.

Toute personne prise en flagrant délit d'intrusion dans les voies, ou surprise dans les parties de l'infrastructure ferroviaire non accessibles au public, s'expose à une lourde amende (loi sur la Police des Chemins de fer) : jusqu'à 300€, portés à 500€ en cas de récidive.



Frédéric Sacré

Porte-parole & Responsable du service de presse, Infrabel

✉ frederic.sacre@infrabel.be

☎ + 32 499 59.03.55

🌐 press.infrabel.be



Persdienst van de Federale politie

✉ Federal.press@police.belgium.eu

☎ **0477/501.801**



Police Fédérale

Partager



🔗 **Copier l'URL**

☰ **Copier le texte**

📁 **Télécharger les ressources**

📄 **Télécharger le PDF**

Derniers articles

90% des contrats d’Infrabel profitent à des entreprises établies en Belgique

Le gestionnaire d’infrastructure a présenté le bilan de ses achats pour la période 2023-2025 lors de son Suppliers Day

// press.infrabel.be

Lettre de soutien au Einstein Telescope

Infrabel et la SNCB soutiennent l'utilisation du site ferroviaire de Montzen pour le télescope Einstein

// press.infrabel.be

Les nouveaux projets ferroviaires d’Infrabel renforcent la mobilité et l’économie en Belgique

Bruxelles, 24 avril 2026 – Le gouvernement fédéral, sur proposition du ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke, a approuvé un avenant au Contrat de Performance d’Infrabel. Cette décision ouvre la voie à de nouveaux projets ferroviaires concrets...

// press.infrabel.be

À propos de Infrabel S.A. de droit public

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d’Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie quelque 9600 personnes (2025) et investit chaque année un montant de près d'1,3 Milliard € dans l'entretien et la modernisation du réseau ferroviaire belge en vue d'en améliorer la sécurité, la ponctualité et la capacité.

Jobs

Business

Entreprises ferroviaires

Industries

Fournisseurs & Entrepreneurs

Document de référence

Services de secours

Assemblées générales annuelles

A propos

Projets & Réalisations

Innovation

Sécurité

Ponctualité

Facts and figures

Notre histoire

Développement durable

Chantiers

Actualités

[Articles](#)

[Campagnes](#)

[Presse](#)

Ecoles

[Calendrier des écoliers](#)

[Kit de sensibilisation](#)

[Livret d'activités](#)

[The Floor](#)

[Mediakit](#)

Contact

Infrabel S.A. de droit public

Place Marcel Broodthaers 2 B-1060 Bruxelles

0869.763.267

RPM Bruxelles

contact@infrabel.be

02 525 22 11

Contactez-nous



© 2021 Infrabel - [Cookies](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Déclaration de confidentialité](#) -

[Conditions générales de vente](#)

